



LE 18 DECEMBRE LES AGENTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DEBRAYENT PARCE QU'ILS VEULENT DES REPONSES CONCRETES !!

Notre syndicat a déposé un préavis du 3 au 14 novembre sur la base revendicative suivante :

- Au vu, du système de financement des Départements que vous dénoncez comme nous, du budget Le Cornu en débat actuellement à l'Assemblée nationale qui réduira encore les dotations aux départements et leur imposera de nouvelles mesures d'économie. Nous vous enjoignons Madame la Présidente à saisir l'Assemblée des Départements de France afin de saisir le gouvernement au motif de l'impossibilité des Assemblées Départementales de voter le budget 2026 dans ce contexte.
- L'abandon du nouveau règlement des frais de déplacement,
- L'abandon du nouveau règlement de l'action sociale des personnels,
- L'abandon du projet de refuser tous les temps partiels qui ne sont pas de droit (ex. : au-delà des trois ans d'un enfant) qui est en parfaite contradiction avec l'objectif d'une meilleure conciliation vie professionnelle / vie personnelle du plan d'action du département pour l'égalité femme / homme,
- Une rencontre spécifique pour avancer dans la réponse à la pétition des assistant-e-s familial-e-s du département,
- Le respect des décisions prises en instance (créations de postes, revalorisation de l'astreinte au 1^{er} juillet etc.),
- Le respect du protocole de remplacement DGADS dans la transparence,
- Le maintien des effectifs de titulaires,
- La création de postes de titulaires mobiles dans les directions où cela s'avère nécessaire (ex. : DGADS, DGAML),
- Une meilleure considération de l'administration envers les CDD qui sont souvent fragilisés du fait de leurs situations précaires dans notre collectivité,
- Un recours parcimonieux aux mesures disciplinaires.

Madame la Présidente a rencontré notre syndicat dans le cadre de ce préavis le 30 octobre dernier.

Lors de cette rencontre certains points ont pu être clarifiés et certains engagements pris. Depuis lors une majorité des revendications posée n'a pas trouvé de réalisation concrète. A titre d'exemple on pourra citer :

- Le nouveau règlement des frais de déplacement qui fait toujours l'objet de groupes de travail,
- Idem pour le règlement de l'action sociale,
- La rencontre spécifique pour avancer dans la réponse à la pétition des assistant-e-s familial-e-s du département n'est toujours pas planifiée,
- La déconsidération des CDD est toujours de mise,
- Le recours aux mesures disciplinaires sans nuances reste la règle.

Aussi notre préavis a-t-il été reconduit jusqu'au 24 décembre prochain.

La situation a continué de se dégrader au Département notamment à l'aide sociale à l'enfance

Des élus représentants du personnels membres de la formation spécialisée en santé sécurité au travail (F3SCT) ont été convoqués en urgence le mercredi 19 novembre 2025 par la Directrice des Ressource Interne (DGARI) pour leur faire part de la situation très inquiétante que vivaient les collègues de l'Aide Sociale à l'Enfance suite à une alerte émise par les médecins du travail.

Le constat n'était malheureusement pas une surprise pour notre syndicat régulièrement interpelé par les agents de cette direction qui souffre d'un manque de moyens chronique pour assurer ses missions ce qui amène de trop nombreux collègues au bord de l'épuisement professionnel qu'il s'agisse des agents de terrain ou de l'encadrement.

Aussi les élus représentants du personnel CGT ont souhaité que le cadre des instances paritaires soit officiellement mobilisé pour traiter ce sujet « à risque » afin que chacun puisse exercer son mandat et son expertise en toute sérénité malgré la difficulté du sujet. Nous avons donc sollicité M. Christophe SERRE, Président des instances paritaires pour ajouter à titre exceptionnel cette question au Comité Social Territorial (CST) du 11 décembre 2025 et celà afin d'introduire le travail d'analyse interne pour lequel le F3SCT aurait pu être mandaté.

Après relance nous avons obtenu du Président qu'il inscrive ce point à l'ordre du jour du CST du 11 et du F3SCT du 12 décembre. Lors de la réunion du 11 la discussion sur le sujet n'a fait l'objet d'aucun vote et ne figure pas au procès-verbal de l'instance. Lors de celle du 12 ce n'est qu'après l'insistance de nos élus que le sujet a pu être abordé sans qu'il ne fasse là non plus, l'objet d'un vote ni qu'il figure au procès-verbal de l'instance.

Cette absence de votes mentionnés dans les procès verbaux révèle que notre collectivité cherche à éviter de faire jouer pleinement son rôle au F3SCT et ce malgré la gravité de la situation.

Les journées du 16, 17 et 18 décembre étant consacrées à une mobilisation nationale dans les secteurs du social, médico-social et de l'insertion, notre syndicat a décidé d'appeler à la grève :

- en soutien à cette démarche qui concerne aussi des métiers du Département,
- de motiver cet appel par :
 - nos revendications du mois de novembre qui n'ont toujours pas vu de réalisation concrète (Frais de déplacement, pétition assistantes familiales etc.),
 - la délégitimation de l'instance F3SCT sur un problème grave et imminent de santé au travail à l'aide sociale à l'enfance.

Le syndicat CGT des agents du Conseil Départemental du Gard appelle donc à rejoindre en grève le village du travail social en lutte Nîmois le jeudi 18 décembre 2025 devant le Conseil Départemental de 13h30 à 17h.

Notre syndicat invite par ailleurs les collègues du social qui le souhaitent à se joindre aux autres actions organisées par le collectif du travail social du Gard (Cf tract en PJ).

Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard

265 Impasse des Poulines - 30000 Nîmes

Tel : 04 66 76 75 90

Portable : 06 07 99 36 85

Email : cgt2@gard.fr

Site : www.cd30.reference-syndicale.fr Facebook : cgt.cdgard

GRÈVE NATIONALE DU SOCIAL, MÉDICO-SOCIALE ET DE L'INSERTION:

16, 17 ET 18 DÉCEMBRE 2025

TOUS ET TOUTES EN GRÈVE !

PUBLIC ET PRIVÉ - GARD



Dans le département, depuis plusieurs mois, des secteurs comme le social, le médico-social, l'insertion, l'éducation nationale avec les AESH, la santé avec la psychiatrie ... sont en lutte car les attaques sont multiples.

En novembre, l'aide sociale à l'enfance a fait deux jours de grève (CMS de Beaucaire et Bagnols), le 02 décembre les Missions locales Jeunes, les AESH appellent aussi à la grève le 16 décembre. Nous invitons nos partenaires à se joindre à notre mobilisation!!!

Le constat est clair et les attaques ne sont pas abstraites. Bien au contraire elles se font déjà ressentir par des manques de moyens, une charge de travail impossible, des ruptures d'accompagnement, l'épuisement professionnel et des coupes budgétaires et des licenciements : nos métiers sont en danger, et avec eux les personnes que nous accompagnons. C'est le sapin qui cache la misère!

NOS EXIGENCES IMMÉDIATES

- ✓ Revalorisation salariale immédiate pour tous.
- ✓ Des conditions de travail dignes et sécurisées.
- ✓ Augmentation des moyens humains et structurels à la hauteur des besoins des populations vulnérables.
- ✓ Des moyens garantissant la continuité de l'accompagnement.
- ✓ Plan d'urgence pour la santé mentale.
- ✓ Reconnaissance réelle de la parole des personnes accompagnées.



Le Collectif et l'intersyndicale invitent les salarié.es à construire des AG de grévistes en amont des 3 jours dans leurs structures, et mettre en place des piquets de grève sur les dates du 16-17-18 décembre!

Déjà plusieurs piquets sont prévus!

 **Tractage le 16/12 de 8h30 à 10h devant le Groupement de Coopération GALIGEN, MAS Merlet, 903 chemin du Mas Sorbier 30000 Nîmes (à soutenir)**



VILLAGES DU TRAVAIL SOCIAL EN LUTTE avec repas tiré du sac (prog au dos)

- Mardi 16 décembre - Bagnols-sur-Cèze : Rond-point de l'Europe, 10h-15h 
- Mercredi 17 décembre - Alès : Sous-préfecture, 10h-15h 
- Jeudi 18 décembre - Nîmes : Conseil départemental, 13h30-17h 

MANIFESTATION le 18/12: social, médico-social , insertion 17h

Départ du Conseil départemental
en direction de la maison carrée
pour rejoindre la marche des migrants



collectiftravailsocialdugard@gmail.com



GRÈVE NATIONALE DU SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET DE L'INSERTION 16-17-18 DÉCEMBRE 2025.

3 VILLAGES DU TRAVAIL SOCIAL EN LUTTE

repas tiré du sac

Bagnols-sur-Cèze mardi 16 décembre 2025 Rond point de l'Europe 10h-15h	Alès mercredi 17 décembre 2025 sous-préfecture 10h-15h	Nîmes Jeudi 18 décembre 2025 Conseil départemental 13h30-17h
--	--	--

Les villages du social et du médico-social sont des espaces ouverts pour rassembler professionnels, usagers, familles et citoyens.

Leur objectif : rendre visible ce que nous vivons, exprimer nos besoins, porter nos doléances et défendre un service public juste, humain et accessible: il y aura un cahier de doléances sur chaque village.

Ensemble, nous écrivons la réalité et l'avenir de nos métiers et de l'accompagnement des personnes.

PLUSIEURS THÉMATIQUES

Conditions de travail & reconnaissance des métiers

- Manque de personnel, surcharge, épuisement professionnel
- Valorisation salariale et statutaire
- Sens du travail et perte de sens
- conventions collectives et réforme des diplômes



Accès aux droits & accompagnement des publics vulnérables

- Hébergement d'urgence, AAH, RSA, APA, protection de l'enfance
- Obstacles administratifs, délais, ruptures de prise en charge
- Soutien aux familles et aux bénéficiaires

Santé mentale & psychosociale

- Explosion des besoins, manque de structures, désertification psychiatrique
- Attente pour les soins, isolement, détresse psychologique. Touche toutes les générations.

Inclusion & participation des personnes accompagnées

- Handicap, vieillissement, autonomie, accessibilité.
- Place de la parole des usagers dans les institutions.
- Ecole inclusive.

**LETTRE D'INTERPELLATION DES POLITIQUES ET
DES AUTORITÉS À PARTIR DU CHAHIER DE
DOLÉANCES**

Services publics en crise : quel avenir pour le social et le médico-social ?

- Fermetures de structures, manque d'investissement
- Territorialité (zones rurales / urbaines), inégalités d'accès
- Propositions pour reconstruire